

DÉCRET N° 2018- 026 du 31 janvier 2018

portant nomination au Ministère des Affaires
Sociales et de la Microfinance.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- sur** proposition du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 janvier 2018,

D É C R È T E :

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance dans les fonctions ci-après :

- Directeur adjoint de Cabinet (DAC) :
Madame Mireille Victoire CAPO ;
- Conseiller technique aux Projets (CTP) :
Monsieur Samuel Romain AKPO ;
- Secrétaire général du Ministère (SGM) :
Monsieur Pascal WELE IDRISOU ;

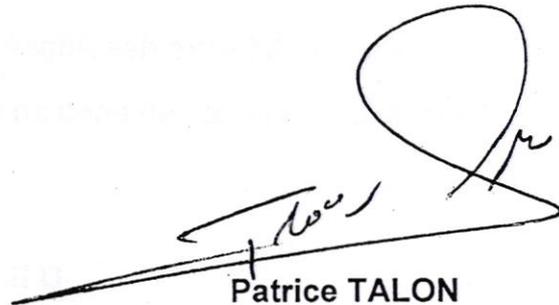
- Directeur de la Programmation et de la Prospective (DPP) :
Monsieur **B. Thierry Geoffroy ADOKO** ;
- Directeur général de la Famille et des Affaires sociales (DGFAS) :
Madame **Maïmouna BABONI SINIMBOU** ;
- Directeur général du Fonds d'Appui à la Solidarité nationale (DG/FASN) :
Monsieur **Alphonse SOGADJI**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au Journal officiel.

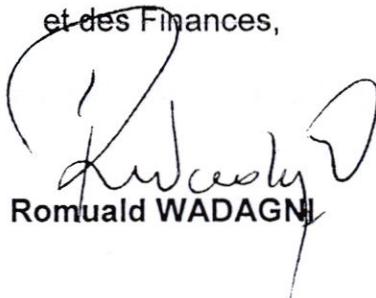
Fait à Cotonou, le 31 janvier 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Sociales et
de la Microfinance,



Bintou CHABI ADAM TARO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 2 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 2 MASM 2 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 INTERESSES 6 JORB 1.